

VENTE DE BOIS ENERGIE D'ORIGINE FORESTIERE

Cette bonne pratique s'adresse au propriétaire forestier, au gestionnaire, à l'ETF et à l'exploitant.

On constate encore que des pratiques en forêt ne sont toujours pas optimisées pour favoriser la valorisation de plaquettes forestières. Ces conditions non optimisées pénalisent notamment la rémunération de la matière.

N'hésitez pas à contacter en amont votre acheteur de bois pour discuter des modalités du chantier.

CONDITIONS MINIMALES REQUISES POUR UN BROYAGE EN FORET OU UN TRANSPORT DE BOIS RONDS VERS UNE PATEFORME

ESSENCES :	Toutes essences
DIMENSIONS :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour broyage, longueur minimale : 2 m ; longueur maximale : à voir avec l'acheteur ▪ Pour broyage, diamètre : 90 cm max gros bout ▪ Pour broyage, possibilité tas 100 % branches à condition d'être sans feuille ▪ Si transport plateforme : longueur maxi 16m
PILE DE BOIS :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Propre sans corps étranger ▪ Dont la hauteur < 5 m
QUANTITES :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 80 tonnes minimales pour broyage en forêt ▪ Si transport vers plateforme : 16 tonnes minimales
ACCES :	Vigilance sur : ligne électrique, pente, branche basse, route non stabilisée, virage trop serré.

CONDITIONS NORMALES REQUISES POUR BROYAGE EN FORET OU POUR TRANSPORT DE BOIS RONDS VERS PATEFORME

ESSENCES :	Toutes essences hors feuille
DIMENSIONS :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour broyage : cf. conditions minimales ▪ Si transport plateforme : longueur maximale : 16m et diamètre minimum : 30 cm gros bout
PILE de BOIS :	cf. conditions minimales + <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gros bout côté route (pour broyage) ▪ Bois non enchevêtrés et organisés ▪ Débardé par portage, pour limiter la terre et les cailloux...
QUANTITES :	cf. conditions minimales
ACCES :	cf. conditions minimales, <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aire de retournement si broyage
ENVIRONNEMENT :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion durable des forêts, PEFC recommandé ▪ Pour mémoire, le chantier veillera à préserver l'équilibre des sols



CONDITIONS OPTIMALES POUR BROYAGE ET FLUX DIRECT A LA CHAUFFERIE PAR FONDS MOUVANTS

ESSENCES :	cf. conditions minimales et normales + Les bois doivent être ressuyés
DIMENSIONS :	<ul style="list-style-type: none">■ Branches ou rémanents < 7 cm gros bout : < 20 % du volume■ Diamètre gros bout : 7 cm minimum - 90 cm maximum, optimal 30 cm et plus■ Longueur minimale : 2 m ; longueur maximale : à voir avec l'acheteur
PILE DE BOIS :	cf. conditions minimales et normales + <ul style="list-style-type: none">■ Perpendiculaire au chemin d'accès■ Sans dévers par rapport au chemin■ Bonne exposition /vent et soleil pour favoriser le séchage
QUANTITE :	<ul style="list-style-type: none">■ 200 tonnes minimales sur 1 ou plusieurs chantiers de broyage dans une journée de travail soit un minimum de 7 camions
ACCES :	cf. conditions minimales + <ul style="list-style-type: none">■ Accès semi articulé type fonds mouvant alternatif 90 m3 à vérifier avec votre acheteur■ Place de retournement■ Chantier traversant
ENVIRONNEMENT :	cf. conditions normales

Si votre proposition ne cadre pas avec ce qui été décrit auparavant, il s'agit de conditions particulières à négocier au cas par cas avec un acheteur potentiel.

CSBE : Créé fin 2015, il rassemble, en région, les acteurs du bois énergie de la racine à la cendre. Son objectif est de lever les freins et les barrières au développement de cette filière tout en préservant les usages de la ressource mais aussi de l'environnement.

Avec plus de 70 membres, il contribue à faire des propositions auprès des acteurs et des pouvoirs publics, alors si vous vous sentez concernés, rejoignez-le en signant la charte bois énergie !

Contacts Animateurs :

- Martin DELTOMBE – FIBRA - mdeltombe@fibra.net – 04 27 86 13 56
- Valérie BORRONI – RAEE – valerie.borroni@raee.org – 04 72 56 33 55